



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Montréal, 21 décembre 2022

Conseil d'administration
Société d'histoire et de généalogie des Hautes Laurentides
385, rue du Pont
Mont-Laurier, Québec
J9L 3G9

Objet : Ancienne gare de Mont-Laurier

Bonjour,

Nous avons consulté les documents produits par la firme d'ingénieur WSP Canada Inc. et la firme d'architectes B2V. Il en ressort que le bâtiment a été l'objet de différentes avaries, dont l'abandon durant plusieurs années, un début d'incendie dans l'entre-toit et la déformation progressive des fondations. Des travaux de restauration importants qui ont eu lieu au cours des années 1994 à 1997 lui avaient redonné son lustre.

Le rapport de la firme d'ingénieurs recommande que la fondation soit refaite au complet, un travail qui s'impose dans les meilleurs délais pour éviter que s'accroisse la détérioration du bâtiment.

Le rapport de la firme d'architectes touche à beaucoup d'aspects du bâtiment concernant la structure, les revêtements et l'isolation thermique entre autres. Certains résultats de cette étude nous étonnent de la part d'une firme expérimentée en restauration de bâtiments anciens. En restauration, - ils parlent de réhabilitation - l'approche visant à conserver le maximum de matériaux d'origine est la meilleure. Ainsi, nous nous questionnons sur le remplacement des parements intérieurs et extérieurs de même que le revêtement de toiture, des travaux qui font gonfler la facture de façon importante. L'objectif à court terme devrait viser à sécuriser le bâtiment par une nouvelle fondation et le rendre viable puis étaler dans le temps les travaux non prioritaires. L'expérience nous a montré que l'estimé des coûts de reconstruction à neuf de bâtiments patrimoniaux - une pratique difficilement défendable - excède souvent largement les prévisions et dépasse parfois les coûts de restauration du bâtiment original.

.../2

Il nous apparait qu'il est important d'analyser toutes les avenues afin de sauvegarder l'ancienne gare de Mont-Laurier, cet immeuble incontournable pour sa valeur patrimoniale exceptionnelle, que ce soit sa valeur historique, comme gare terminus du réseau ferroviaire des Laurentides initié par le Curé labelle; sa valeur architecturale comme modèle typique des gares développées par le CP, particulièrement son abri sur le quai d'embarquement formé par le prolongement de la toiture; sa valeur paysagère et sa valeur emblématique pour toute la région des Laurentides par son association d'abord à l'ancien réseau ferroviaire puis à la piste cyclable du P'tit train du Nord.

Dans le contexte, la municipalité et la MRC devraient comprendre l'importance de ce bâtiment dans le paysage bâti de Mont-Laurier et des Laurentides et prioriser sa restauration et sa mise en valeur.

Souhaitant que vous pourrez convaincre les intervenants impliqués dans ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.



Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec